



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 16 novembre 2017

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 27 NOVEMBRE 2017 A 20H15
A L'AULA DU COLLEGE DU CLOS-BEGUIN

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 8 décembre 2017 est fixé au : **24 novembre 2017**

La parole aux habitants, a été demandée par M. Yves Bettex portant comme titre :

« **Trafic, urbanisation et mobilité douce dans notre commune** »

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2017
3. Communications du bureau du conseil
4. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
5. **PREAVIS N° 15/2017** concernant le budget 2018 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
6. **PREAVIS N° 16/2017** relatif au budget 2018 du fonds culturel Riviera
7. **PREAVIS N° 17/2017** relatif au budget 2018
8. Nomination d'un (e) membre délégué pour la CIEHL
9. Nomination d'un (e) membre pour le conseil d'établissement
10. Réponse de la municipalité à l'interpellation « sécurité des piétons aux alentours de l'église »
11. Réponse de la municipalité à l'interpellation « stationnements/arrêts de véhicules dans des secteurs proches de l'autoroute »
12. Réponse de la municipalité à l'interpellation « préservons le bosquet du Lazé »
13. Réponse de la municipalité au postulat « en faveur de la création d'un axe de mobilité douce »
14. Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat (motion transformée en postulat) intitulé « La commune de St-Légier - La Chiésaz crée un fonds communal pour l'énergie et le développement durable »
15. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
16. Motions, postulats ou interpellations éventuels
17. Propositions individuelles et divers

La présidente

Gabrielle Pasche